
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 9 mars 2026

Résolution: CA26 22 0028

Déclaration pour souligner le Mois de la Francophonie et le statut de métropole francophone des Amériques de Montréal

Attendu que le Mois de la Francophonie se déroule chaque année au mois de mars et est célébré à travers le monde afin de promouvoir la langue française;

Attendu que Montréal est la métropole francophone des Amériques;

Attendu que Montréal est une métropole cosmopolite, dynamique, ouverte sur le monde et inclusive et qu'elle promeut une approche valorisant la diversité sous toutes ses formes, tout en célébrant le caractère rassembleur de la langue française, langue officielle et commune, socle de son identité unique et vecteur de cohésion au sein de l'espace public;

Attendu que la Ville de Montréal a adopté, en 2021, le Plan d'action en matière de valorisation de la langue française, qui lui permet de réaffirmer l'importance du français comme langue officielle et commune à Montréal ainsi que d'assurer la valorisation et le rayonnement de la langue française;

Attendu que la Ville de Montréal a créé le Bureau de la langue française, en 2025, qui a pour mandat, entre autres, d'assurer la mise en œuvre des dispositions s'appliquant aux administrations municipales prévues par la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, ainsi que de veiller à l'application du plan d'action et d'insuffler sa vision stratégique à l'intérieur de l'appareil municipal;

Attendu que la Ville de Montréal a mis en place ces dernières années des actions significatives afin de faire rayonner la langue française;

Attendu que les quatre bibliothèques du Sud-Ouest, la maison de la culture Marie-Uguay et les partenaires de l'arrondissement dont le centre culturel Georges-Vanier proposent à la population une riche programmation inclusive, rassembleuse et diversifiée permettant de mettre en valeur et de célébrer la culture francophone sous toutes ses formes.

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest invite l'ensemble de la population à célébrer, en mars, le Mois de la Francophonie.

Que l'arrondissement du Sud-Ouest célèbre le statut de métropole francophone des Amériques de la Ville de Montréal et continue à valoriser la langue française en tant que langue commune dans toutes ses sphères d'activité.

Que l'arrondissement du Sud-Ouest maintienne son approche qui consiste à valoriser la diversité sous toutes ses formes, tout en célébrant le caractère rassembleur de la langue française, langue officielle et commune de la métropole du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

Véronique FOURNIER

Mairesse d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 11 mars 2026